DocuSign Envelope ID: A1E99E91-58CF-4352-8E09-FD44C97559B4

ABIPEC FORMATION
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 290 rue Commandant Massoud
34070 MONTPELLIER
528 229 081 RCS MONTPELLIER

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 MAI 2023

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 122 055 euros de la manière suivante :

Origine :

- Bénéfice de l'exercice : 122 055 euros

Affectation :

- A titre de dividende global à l'Associée unique : 120 000 euros
  Soit 1 000 euros par part

- Le solde, en totalité au compte « autres réserves » : 2 055 euros

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3,2è du CGI, s'élève à 120 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement au siège social dans les 9 mois.

Conformément à la loi, l'Associée unique prend acte que les sommes suivantes ont été distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents :

Exercice clos le	Distribution globale	Dividende éligible à l'abattement de 40%	Dividende non éligible à l'abattement de 40%
31 décembre 2021	100 000		
31 décembre 2020	0	0	0
30 juin 2020	71 000	0	71 000
30 juin 2019	48 000	0	48 000

Copie certifiée conforme à l'original
La Gérance Guillaume Varobieff

DocuSigned by:
Guillaume Varobieff
C31ADB20F1A8410...

DocuSign Envelope ID: A1E99E91-58CF-4352-8E09-FD44C97559B4

ABIPEC FORMATION
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 290 rue Commandant Massoud
34070 MONTPELLIER
528 229 081 RCS MONTPELLIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 MAI 2023

L'an 2023,
Le 30 mai,
A 10 heures

La société RS FRANCHISE, Société par actions simplifiée au capital de 800 000 euros, ayant son siège social 290 rue Commandant Massoud 34070 MONTPELLIER, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 512 552 597 RCS MONTPELLIER, représentée par Monsieur Bruno BARLET en sa qualité de Président,

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 50 euros composant le capital social de la société ABIPEC FORMATION,

Associée unique de ladite Société,

En présence de Monsieur Yoann GUICHARD et Monsieur Guillaume VAROBIEFF, gérants non associés de la Société,

I. A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Yoann GUICHARD et Monsieur Guillaume VAROBIEFF, gérants non associés ont établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 ont été adressés à l'associée unique dans les délais imposés par la loi.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'Associée unique au siège social dans les mêmes délais.

II. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associée unique, connaissance prise du rapport de la gérance, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et qui font apparaître, pour ledit exercice un bénéfice net de 122 055 euros.

L'Associée unique prend acte qu'aucune dépense ou charge non déductible fiscalement, visée à l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été comptabilisée au titre de l'exercice écoulé.

DocuSign Envelope ID: A1E99E91-58CF-4352-8E09-FD44C97559B4

En conséquence, l'associé unique donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 122 055 euros de la manière suivante :

Origine :

- Bénéfice de l'exercice : 122 055 euros

Affectation :

- A titre de dividende global à l'Associée unique : 120 000 euros
  Soit 1 000 euros par part

- Le solde, en totalité au compte « autres réserves » : 2 055 euros

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3,2è du CGI, s'élève à 120 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement au siège social dans les 9 mois.

Conformément à la loi, l'Associée unique prend acte que les sommes suivantes ont été distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents :

Exercice clos le	Distribution globale	Dividende éligible à l'abattement de 40%	Dividende non éligible à l'abattement de 40%
31 décembre 2021	100 000		
31 décembre 2020	0	0	0
30 juin 2020	71 000	0	71 000
30 juin 2019	48 000	0	48 000

TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, l'Associé unique fait mention des conventions conclues au cours de l'exercice écoulé :

- Nul ;

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, l'Associé unique fait mention des conventions conclues antérieurement, qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé :

- Bail ;

L'Associée unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associée unique en annexe au présent procès-verbal.

DocuSign Envelope ID: A1E99E91-58CF-4352-8E09-FD44C97559B4

QUATRIEME DÉCISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités et notamment Madame Azélie HUDRY.

****

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par les co-gérants et l'Associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

La Société RS FRANCHISE
Monsieur Bruno BARLET

DocuSigned by:
BARLET Bruno
CFD996A5656847E...

Les co-gérants

Monsieur Yoann GUICHARD

DocuSigned by:
Yoann GUICHARD
13FA3579F48345C...

Monsieur Guillaume VAROBIEFF

DocuSigned by:
Guillaume Varobieff
C31ADB20F1A8410...

DocuSign Envelope ID: A1E99E91-58CF-4352-8E09-FD44C97559B4

ABIPEC FORMATION
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 290 rue Commandant Massoud
34070 MONTPELLIER
528 229 081 RCS MONTPELLIER

ANNEXE

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous rappelons qu'il n'a été conclu aucune convention au cours de l'exercice clos le 31/12/2022, donnant lieu à l'application de la procédure prévue à l'article L.223-19 du code de commerce.

En application des dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous présentons les conventions conclues antérieurement qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé :

Convention relative au bail : un bail a été conclu avec la **SCI GV INVESTISSEMENTS devenue la SCI GV FARMAN**. Le loyer comptabilisé en charges sur l'exercice s'élève à 33 000 euros (loyer annuel : 33 000 euros).

Cette convention s'est poursuivie jusqu'au 12 décembre 2022, date du transfert du siège social de la société.

DocuSign Envelope ID: A1E99E91-58CF-4352-8E09-FD44C97559B4

BILAN - ACTIF

31/12/2022

ACTI F	Valeurs au 31/12/22			Valeurs au 31/12/21
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	4 034	3 993	41	562
Autres immobilisations corporelles	71 250	5 713	65 537	8 134
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	6 000		6 000	6 000
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 500		1 500	1 500
TOTAL ACTI F IMMOBILISÉ	82 784	9 706	73 078	16 196
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	563		563	
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	78 038	600	77 438	55 018
Autres créances (3)	18 505		18 505	3 567
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	139 923		139 923	180 769
Charges constatées d'avance (3)	2 066		2 066	817
TOTAL ACTI F CI RCULANT	239 095	600	238 495	240 171
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTI F GÉNÉRAL	321 878	10 306	311 572	256 368

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

DocuSign Envelope ID: A1E99E91-58CF-4352-8E09-FD44C97559B4

BILAN - PASSIF

PASSI F	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21
CAPI TAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 5 000)	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	38 219	18 459
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	122 055	119 760
SI TUATI ON NETTE	165 774	143 719
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPI TAUX PROPRES	165 774	143 719
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVI SI ONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVI SI ONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	21 762	29 787
Dettes fiscales et sociales	46 673	72 080
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	77 364	
Autres dettes		10 781
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	145 798	112 648
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	311 572	256 368
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	145 798	112 648
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		